



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VAUVERT
DELIBERATION N° 2022/09/27**

Objet : Délibération autorisant le dépôt d'une demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'aménagement de l'espace ressource pour les proches aidants

Séance du 29 septembre 2022

Date de la convocation : 9 septembre 2022

**Membre en exercice = 17
Nombre de présents = 6
Nombre de délégation = 5**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Vauvert (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de réunion du CCAS, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHALSKI, Vice-Présidente en exercice.

Présents : Mmes MICHALSKI, DUQUESNE, EYMARD, LAIR LACHAPELLE, PEYRE
Mr MOUSSA

Absents excusés : Mme VEDRINE, BERTHEZENE, CHALMETON,
Mrs DENAT, BERTRAND, CUVIER, VIDAL

Absents : Mme CACCHIA-MORENO, CAMAND
Mrs MEIZONNET, GARNIER, HUREL

Avaient donné pouvoir : Mmes BERTHEZENE, VEDRINE
Mrs DENAT, BERTRAND, CUVIER

Le conseil départemental du Gard a lancé sa campagne de subvention pour l'année 2023.

Le Conseil Départemental du Gard est un partenaire privilégié des associations, et plus largement des collectivités, établissements publics et organismes divers reconnus d'intérêt général qui contribuent au développement de notre territoire.

Le Conseil Départemental du Gard finance des projets en cohérence avec les missions qu'il conduit au quotidien.

Le collectif usager constitué autour du projet de l'espace ressource pour les proches aidants poursuit son installation.

Pour rappel L'espace ressource a pour objectif d'offrir aux aidants familiaux des moments de partage et d'informations afin de rompre leur isolement, de ne plus vivre leur vie comme une fatalité et de recevoir le soutien nécessaire à leur quotidien.

En soutenant la création de cet espace ressource en direction des aidants familiaux le CCAS avait pour principal objectif de proposer un accueil spécifique et adapté aux besoins des aidants sous la forme d'un temps de répit, d'une parenthèse chaleureuse et partagée teintée d'informations, d'orientation, d'ateliers bien être et création, de conseils et d'accompagnement aux démarches administratives.

Après s'être mobilisé à élaborer une programmation permettant d'apporter une réponse aux besoins du plus grand nombre, le collectif cherche désormais à installer les outils permettant l'amélioration de l'accueil.

Outre l'acquisition de petits matériels d'accueil, la mise à disposition d'un équipement informatique est au cœur des discussions.

Il permettrait à chacun, sur les plages libres mises à disposition du groupe et de la population, d'accéder à ses espaces personnels soutenu par l'équipe administrative du CCAS.

Monsieur le Président propose au conseil d'administration l'autorisation

- de déposer la demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental du Gard
- de signer la demande de subvention et tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents approuvent à l'unanimité la proposition du rapporteur



POUR EXTRAIT CONFORME,

La Vice-Présidente du C.C.A.S. :

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le 18/10/22
- sa notification le 18/10/22
- sa publication le 18/10/22

Elisabeth MICHALSKI

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du 29/10/22

Pour le président par délégation,

La vice-présidente,

Elisabeth Michalski

